



VOUS AVEZ BESOIN D'ÊTRE CHALLENGÉ·E, INSPIRÉ·E ET GUIDÉ·E EN AFFAIRES ? Desjardins, en collaboration avec le Réseau Mentorat, soutient les repreneures et repreneurs dans l'évolution de leur projet de repreneuriat en leur offrant la possibilité de participer sans frais à une cohorte de mentorat de groupe.

ACCÉLÉREZ VOTRE CROISSANCE GRÂCE AU MENTORAT POUR REPRENEUR·ES

Le meilleur du codéveloppement, de la communauté de pratique et du club d'affaires.

- Bénéficiez de l'expérience d'un expert en repreneuriat tout au long de l'accompagnement ;
- Échangez avec d'autres repreneur·es qui se posent les mêmes questions et qui vivent les mêmes défis que vous ;
- Développez vos compétences et gagnez en assurance. Apprenez des erreurs et des réussites des repreneur·es et mentor·e qui ont vécu ces expériences ;
- Réduisez votre stress et le sentiment d'isolement.

LES 5 AVANTAGES DU MENTORAT DE GROUPE



Avoir accès à un réseau



Se comparer sans jugement



S'entraider



Se voir à travers les yeux des autres



Profiter de l'intelligence collective

LE PROGRAMME

- 1 cohorte réunissant 8 à 10 repreneures et repreneurs ;
- 7 rencontres mensuelles en ligne animées par une ou un mentor* et accompagnées par un expert en repreneuriat;
- 1 activité de clôture et de réseautage en présentiel dans les espaces de Desjardins ;
- Possibilité de remporter 1 bourse de 1 250 \$ lors de l'activité de clôture**.
 - * Comprend 1 séance d'introduction en septembre 2024, 6 rencontres de groupe mensuelles en ligne (1 par mois environ).

 ** 1 bourse de 1250 \$ remise par cohorte de mentorat de groupe.

DURÉE DU PROGRAMME

Fin septembre 2024 à mai 2025

CRITÈRES DE SÉLECTION

- Être une repreneure ou un repreneur;
- Être disponible pour participer aux 8 rencontres de la cohorte de mentorat de groupe Repreneuriat;
- N'avoir aucun recours légal contre soi ou à l'encontre de l'entreprise à reprendre ;
- Travailler à temps plein pour sa propre entreprise;
- Ouvert à tous les secteurs d'activité, sauf :
 - Projets à caractère sexuel, religieux ou politique;
 - Secteurs de la marijuana, du tabac, et autres drogues légales ;
 - Entreprises au stade de la conception ;
 - Jeux de hasard et transactions financières ;
 - Travailleurs et travailleuses autonomes ;
 - · Toute activité illégale ou illicite.



Un programme géré par :



En collaboration avec: